
TRAJECTOIRE :
**du plan
école
au business
plan**

Publication :



Édition :



Aux racines de l'ACB : préparer l'avenir

Ambitieux défi lancé par l'association des cadres bretons (ACB), la commission Kavadeen s'est construit une destinée singulière en prenant corps dans un temple de l'esprit chargé de plus de six siècles d'histoire : les salons de l'Assemblée nationale.

Non sans mérite, car lorsqu'un visiteur lève son regard songeur sur la magnifique fresque de l'hémicycle, dans cette allégorie des savoirs et des vertus, c'est en vain qu'il retrouvera celle qui illustre l'entrepreneur.

Dans un principe proche de celui des pôles de compétitivité, nous avons voulu bâtir ici une sorte de halte, un endroit bien à nous, pour partager avec vous les réflexions que nous inspirent l'action territoriale en direction des jeunes générations et sa dimension inhérente au développement économique du territoire breton. La porte est grande ouverte. Entrez donc.

Nous avons toujours aimé la prospective, la discipline qu'elle exige autant que la fantaisie qu'elle permet.

L'éducation a été l'un des premiers piliers d'intervention et de subsidiarité dans la naissance du processus de décentralisation. « Construire une école, c'est fermer une prison », écrivait Victor Hugo. Deux siècles plus tard, l'heure est venue d'inventer de nouveaux paradigmes, au regard desquels figure la transformation du territoire régional en un véritable campus de l'entrepreneuriat à ciel ouvert.

Dans un monde où les talents sont nomades, les capitaux voyageurs et les emplois mobiles, les territoires rivaliseront d'inventivité pour attirer les talents de demain. Vu de Bangalore, de Rio ou de Tokyo, comment la Bretagne peut-elle être identifiée comme un laboratoire d'expérimentation qui parie sur l'énergie d'entreprendre et la prise de risques des jeunes générations ?

Le bureau de l'ACB

Kevin LOGNONÉ

Président de la commission Kavadeen

Place aux jeunes !

Le temps est venu d'arrêter la langue de bois. L'heure n'est plus à la diplomatie. Les élites économiques et politiques sexa et septagenaires doivent s'effacer pour laisser place à la nouvelle génération. Notre jeunesse bretonne est la plus éduquée de France, le Gwen-ha-Du flotte aux quatre coins du monde. Seuls ces natifs digitaux vont pouvoir s'appropriier les codes de la nouvelle économie et les transformer en pépites.

Nous avons tous été élevés dans le respect et le culte de l'aîné, celui qui sait, celui qui montre la voie. Mais aujourd'hui, les règles ont changé. Les générations qui arrivent ont leurs propres codes, leurs propres envies, leur propre ambition.

Ne bridons pas l'élan de nos jeunes talents !

Donnons-leur l'occasion d'être brillants !

Quintesis communication s'évertue chaque jour à éclairer les managers sur les nouveaux codes de communication. La nouvelle économie est en marche, c'est un rouleau compresseur qui bouscule les règles établies. Nous sommes là pour accompagner les entrepreneurs offensifs qui souhaitent prendre leur part du gâteau.

Soutenir les travaux de la commission Kavadeen nous semble être une évidence.

Préparez-vous, les jeunes Bretons vont vous surprendre.

Gaël PATOUT

Dirigeant de Quintesis Communication

#Sommaire

Édito du grand témoin #06

La Bretagne : futur QG des start-up ? #08

Réseau Jeunes Ambassadeurs de la Bretagne #10

Breizh Youth Bank #12

Baby entreprise #14

Charte Europe Express #16

#Édito du grand témoin

Je remercie l'Association des Cadres Bretons qui me donne l'occasion d'exprimer ma reconnaissance à l'École nationale supérieure des Télécoms de Brest. Si mes années passées à l'École nationale supérieure des Télécommunications de Bretagne à Brest m'ont incontestablement permis d'améliorer ma maîtrise de la planche à voile, elles m'ont surtout armé pour affronter les vents contraires de l'économie à la tête des différentes entreprises que j'ai dirigées. Diriger une entreprise - et surtout en France - s'apparente davantage à la navigation sous les quarantièmes rugissants qu'au cabotage par mer calme.

Cette réalité, je l'ai expérimentée tout au long de ma vie professionnelle. Après avoir redressé une PME en difficulté et dirigé une ETI, j'ai affronté trois crises à la tête de Radiall. Ces crises, je les ai surmontées sans recourir à l'endettement mais en changeant de modèle avec deux priorités : l'innovation et l'excellence opérationnelle. Pour cela, je me suis appuyé sur les salariés en leur donnant davantage de responsabilités et d'autonomie. Ce modèle a porté ses fruits. En 2013, Radiall a réalisé un chiffre d'affaires en hausse de 6 %.

Certes, la France n'est pas une entreprise, mais un changement de modèle s'impose. Avec une croissance en berne, une aggravation de notre déficit commercial, une dette publique qui avoisine les 100 % du PIB, et surtout un chômage en constante augmentation, l'heure n'est plus aux déclarations et encore moins aux attermoissements. Il faut agir. En ce sens, le Pacte de responsabilité qui inaugure une nouvelle approche, s'il est nécessaire, n'est pas suffisant pour relancer une dynamique de croissance forte et pérenne. Il faut engager une vraie stratégie de redressement du pays. Il y a urgence. Nous devons désormais élaborer et engager collectivement un projet global et cohérent de modernisation pour réformer en profondeur les structures économiques et sociales de notre pays afin de l'adapter aux grandes transformations qui bouleversent depuis quarante ans le système mondial. C'est le sens de l'action du Medef depuis un an, c'est notre «business plan» pour «faire gagner la France».

Dans ce contexte, la démarche de création d'emplois doit être la priorité collective. C'est l'objectif de notre mobilisation pour créer «un million d'emplois». Le chômage est le pire des fléaux, c'est celui qui sape les fondements de notre société en aggravant les inégalités, en suscitant un profond sentiment d'injustice parmi

nos concitoyens et en favorisant le développement de la précarité et de l'insécurité. C'est aussi la principale cause du pessimisme de nos concitoyens et de leur résignation. Cela implique de changer de logique. Depuis trente ans, notre pays a privilégié le «traitement social» du chômage. Il faut désormais changer de politique et mettre en place une véritable dynamique de création d'activité économique. Les entreprises étant seules créatrices de richesses et d'emplois, leur compétitivité doit être l'alpha et l'omega de notre politique économique. Cela passe par des réformes structurelles, la mise en place d'incitations claires au retour à l'emploi, la création d'un environnement légal, fiscal et réglementaire favorable au développement des entreprises et à l'activité. Si ces conditions sont réunies, nous pourrions créer un million d'emplois.

Un modèle social rigide, un environnement réglementaire complexe, des prélèvements obligatoires décourageants... Certes la France pâtit d'un certain nombre de faiblesses qui sont autant de handicaps dans une économie mondialisée. Mais nos atouts sont incontestables : des leaders mondiaux, des filières d'excellence performantes, des ingénieurs que le monde entier nous envie, des services publics efficaces, des infrastructures de qualité... Si nous les surmontons en faisant les réformes structurelles nécessaires, nous serons en mesure de répondre aux défis de demain, qu'il s'agisse de la mondialisation, des filières d'avenir, de la transition écologique, du numérique... Retrouver une France de bâtisseurs, de producteurs, d'ingénieurs, de créateurs, d'exportateurs, de vendeurs... c'est l'ambition de notre projet «France 2020 - Faire gagner la France».

Et je sais d'expérience que la Bretagne, quatrième région française pour les dépôts de brevets, est la mieux placée pour relever ce défi. De la terre à la mer, le dynamisme entrepreneurial des chefs d'entreprise bretons, étayé par une recherche vigoureuse et structurée, est l'assurance d'un succès jamais démenti sur cette vieille terre granitique qui a accueilli et accueille un grand nombre d'entreprises et de projets innovants. On ne le répètera jamais assez, dans une France qui gagne, dans un monde qui bouge, les entreprises qui réussiront sont celles qui auront compris que les femmes et les hommes qui la font vivre ne sont plus seulement des ressources humaines mais des richesses humaines. Cette certitude, je l'ai vécue à Brest.

Pierre GATTAZ,
Président du MEDEF

La Bretagne : futur QG des start-up ?

La Bretagne voit depuis ces dernières années de grandes entreprises annoncer leur départ. Ce processus libère d'importantes friches industrielles, des infrastructures de services en nourrissant une réappropriation de l'espace public tout à fait étonnante (projet de téléphérique à Brest dans le futur quartier des Capucins, transbordeur à Nantes pour relier le nouveau quartier de la création).

Pour pallier au phénomène de « vacance immobilière », une véritable stratégie territoriale de connaissance, d'évaluation et d'anticipation du patrimoine immobilier pourrait ouvrir des choix futuristes ambitieux.

Par une action volontariste et au service d'une mutualisation de l'entretien, nous proposons la mise en œuvre d'un projet de développement de conventions d'utilisation en faveur de jeunes actifs ou étudiants bretons en situation de création d'entreprise.

RÉDUIRE L'OCÉAN DES BIENS INOCCUPÉS ET PRÉVENIR LA VACANCE IMMOBILIÈRE.

Il faut souligner que le besoin de changement de culture, qui doit concerner aussi bien les acteurs gestionnaires de l'immobilier que les utilisateurs que sont les opérateurs et occupants, pourrait être renforcé par une mise en valeur du potentiel que constituent l'évaluation et la valorisation d'une logique immobilière et patrimoniale.

À travers une opération de lutte contre la vacance immobilière, des incitations financières pourraient être proposées aux gestionnaires publics ou privés de biens inoccupés afin de remettre sur le marché locatif des opportunités de loyers à destination de jeunes actifs ou d'étudiants en situation de création d'entreprise.

VALORISER LE PATRIMOINE IMMOBILIER DES TERRITOIRES : UN MODÈLE GAGNANT POUR LE BIEN DE TOUS.

Ce nouveau dispositif participerait au renforcement d'opérateurs investis d'une réelle légitimité technique et économique qui pourraient être pilotes de cette initiative via une « task force » au service de l'intérêt général, composée - pour l'aspect administratif, la coordination et l'animation - d'experts en matière de stratégie foncière, et - pour l'aspect technique, l'expertise et la prospective de terrains - des collectivités territoriales renforcées par des prestataires extérieurs privés, institutionnels ou associatifs.

Les entreprises désireuses de remettre leurs biens sur le marché locatif via un barème préétabli avec le concours d'opérateurs publics pourraient également bénéficier d'aides indirectes comme des travaux d'économie d'énergie améliorant l'isolation thermique ou la rénovation énergétique.

CRÉER DE LA VALEUR À MOYEN ET À LONG TERME

Ce « recours » serait encore plus justifié lorsqu'il s'agirait de valoriser des actifs complexes, qui ne sont pas immédiatement cessibles ou nécessitant des transformations longues et parfois incertaines (modification des règles d'urbanisme notamment), soit pour vendre *in fine* ceux devenus irrémédiablement inutiles au meilleur prix au profit de l'ancien propriétaire, soit pour adapter ceux qui peuvent l'être aux souhaits du propriétaire qui décide de les conserver.

Réseau Jeunes Ambassadeurs de la Bretagne

Soucieux d'approfondir la dynamique engagée par la plateforme « Joselemonde.com », le réseau Jeunes Ambassadeurs serait un programme de développement des relations internationales avec des chefs d'entreprise pour un accueil privilégié et une intégration des étudiants internationaux dans le tissu économique et culturel de la Bretagne.

UN RÉSEAU INTERNATIONAL ENTRE DES ÉTUDIANTS ÉTRANGERS DE HAUT NIVEAU ET LES ENTREPRISES LES PLUS OUVERTES SUR LE MONDE

Jeunes Ambassadeurs serait un programme d'accueil et d'intégration des étudiants étrangers dans la vie économique et culturelle de la Bretagne. L'objectif serait de favoriser la création de relations de qualité, durables, entre eux et les entreprises et sièges sociaux implantés en Bretagne qui souhaiteraient :

- développer leur image et leur activité internationales,
- rencontrer leurs futurs partenaires à l'étranger,
- participer à l'affûtage des formations de pointe,
- affirmer leur rôle citoyen.

«L'INTERCULTURALITÉ» CLEF DU DÉVELOPPEMENT

Les PME, les PMI, les professions libérales tournées vers l'international et les grands groupes qui constituent la richesse et la diversité des activités économiques bretonnes, ainsi que les associations, les collectivités territoriales, les institutions qui œuvrent pour le rayonnement international seraient concernés. Les étudiants venus des quatre coins du monde pour parfaire leur

formation au sein des grandes écoles ou instituts de formation situés en Bretagne et dans son périmètre limitrophe seraient les Jeunes Ambassadeurs.

LA RÉCIPROCITÉ, UN PRINCIPE FONDAMENTAL

Les futurs Jeunes Ambassadeurs bénéficieraient d'un accueil sur-mesure, d'informations spécifiques, de contacts privilégiés avec les décideurs économiques et institutionnels, et ils acquerraient ainsi une véritable dimension internationale. En retour, ils auraient pour mission de faciliter les contacts avec des partenaires étrangers.

UN PROGRAMME D' ACTIONS 100 % CONSTRUCTIVES

La création de binômes « coach/jeune ambassadeur » : le coach serait un responsable ou un cadre supérieur d'entreprise dont l'activité serait en relation avec le cursus de l'étudiant. Sa mission serait de lui faire découvrir son entreprise, son environnement, de l'introduire dans son réseau professionnel. Un planning de grands événements, de conférences internationales, de visites d'entreprises permettrait une vision globale de l'économie locale et régionale, de son patrimoine culturel et touristique. Des Trophées pour distinguer les participants permettraient de récompenser l'esprit de créativité.

ORGANISÉ, ANIMÉ ET ENCADRÉ PAR

Le collectif Jeunes Ambassadeurs en partenariat avec la Région Bretagne, les chambres consulaires, les réseaux d'entrepreneurs, les collectivités locales et territoriales, les entreprises bretonnes, et en coopération avec les Grandes Écoles et les établissements d'enseignement supérieur implantés en Bretagne.

Breizh Youth Bank

L'émergence d'une Youth Bank a pour fonction de dessiner une structure bancaire de mise en relation entre des jeunes Bretons porteurs de projets innovants et des investisseurs locaux.

L'idée en soit n'est pas nouvelle : elle reprend les bases du troc, du mécénat ou de l'actionnariat. Les opérations de financement participatif ont toujours existé.

Sait-on que, sans financement participatif, la Statue de la Liberté n'aurait sans doute jamais vu le jour à New York ? En 1875, l'Union franco-américaine se chargea d'organiser une collecte de fonds en France : tous les moyens de communication de l'époque furent utilisés pour recueillir de l'argent : articles dans la presse, spectacles, banquets, loteries... Des villes françaises, des conseils généraux mais aussi des milliers de particuliers firent des dons... Côté américain, des spectacles de théâtre, des expositions d'art, des ventes aux enchères, des combats de boxe professionnels furent organisés pour rassembler l'argent nécessaire à la construction du socle.

UN PHÉNOMÈNE QUI PREND UNE NOUVELLE DIMENSION AVEC INTERNET... ET DE NOUVEAUX USAGES COLLABORATIFS.

Avec Internet et la mondialisation, le financement participatif connaît actuellement une croissance exponentielle et devient de plus en plus une composante majeure des métropoles. Parallèlement, des monnaies alternatives font leur apparition dans le tissu urbain.

Quelques exemples :

· **Pour favoriser à la fois le tri des déchets et les transports en commun**, la municipalité de Curitiba, capitale de l'État du Paraná au Brésil, rémunère ses concitoyens pour leur activité de tri en tickets de transports publics. Résultat, le tri des ordures et l'utilisation des transports publics ont augmenté. Les économies réalisées sur

le tri ont même pu être réinvesties dans le développement des transports.

· **Pour répondre à un défi non plus écologique mais démographique**, une organisation caritative japonaise s'est penchée sur le problème du vieillissement de la population avec la création d'une monnaie ad hoc, le Fureai Kippu. Un Kippu vaut une heure consacrée à une personne âgée. Les plus jeunes réalisent des heures de ménage, de soins ou de compagnie aux plus vieux et sont rémunérés par la Fondation Sawayaka Welfare via des Kippu, déposés sur un compte électronique. Ils peuvent les épargner en prévision de leurs vieux jours ou les transférer à leurs propres parents.

· **La stabilité économique** de la Suisse reposerait-elle sur une monnaie complémentaire ? Un quart des entreprises suisses échange en effet en « wir », une monnaie non convertible qui pallie depuis 1934 les carences du système bancaire. Cet exemple parmi d'autres fait partie de l'argumentaire de l'économiste Bernard Lietaer en faveur de la multiplication des monnaies complémentaires.

Le financement participatif remplit un vide en permettant à des artistes, à des porteurs de projets innovants, à des créateurs de se lancer. Il est également une alternative aux banques et business angels pour les start-up.

L'Association des Cadres Bretons a décidé de consacrer un livre blanc spécifique sur cette thématique.

Baby entreprise

Le déploiement d'un concept de *baby entreprise* dans les écoles et collèges bretons est destiné à apprendre aux jeunes, sur un projet d'un semestre, à penser et monter un projet entrepreneurial individuel ou collectif (statuts simplifiés, business plan simplifié, etc...).

Le dernier jour du projet, les élèves feraient le parcours de l'entrepreneur dans les salles de cours, ayant chacun un partenaire et une fonction bien précise (greffe, banque, comptable, chambre de commerce, avocat, associations ...) et créeraient une *baby entreprise* qu'ils porteront pendant leurs années au lycée. Pour ensuite, devenir Junior entrepreneur en université. Nous pourrions espérer que ce projet se transforme en option choisie pour le baccalauréat.

Plusieurs constats guident la démarche de *baby entreprise* :

- **La jeunesse possède le « timing » parfait**
- **Faire intégrer qu'entreprendre est un acte citoyen**
- **Possibilité de sensibiliser les écoles et collèges à l'entreprenariat**
- **Ouvrir leur esprit et profiter de la créativité et de l'imagination des jeunes**
- **Découvrir des talents**
- **Expliquer la mise en place de n'importe quel projet d'entreprise, y compris avoir une bonne note.**
- **Motiver les jeunes à l'école et aux études, y compris ceux qui rêvent tôt de la vie active !**

De nombreux partenaires et réseaux académiques sont à mobiliser (APCE, Mooje, Jeune chambre économique, réseaux associatifs, clubs de DRH, rectorat...).

Plusieurs exemples de *baby entreprises* sont à souligner dans différents établissements (lycées Pierre Corneille, Jeanne d'Arc...) : G-my Box», la *baby entreprise* d'un lycée technique, a été instaurée dans le cadre d'un accompagnement personnalisé en classe de 1^{ère} STG. Vingt-trois élèves, soutenus par deux enseignants, ont

décidé d'acheter, de personnaliser et de vendre une boîte multi-fonctions afin de sensibiliser leurs clients au développement durable.

Autre originalité : une *baby entreprise* a été mise en place dans la section norvégienne d'un établissement scolaire. Cette dimension internationale est d'autant plus forte que les élèves ont décidé d'importer et de vendre des produits norvégiens. Saucissons de renne, chocolats et autres biscuits composent le catalogue de cette mini-entreprise « Norway & Cook ». Ce projet est porté par vingt-six élèves, dont huit Norvégiens, encadrés par leur professeur ainsi qu'un professeur émérite de la Sorbonne et parrain de la *baby entreprise*. Leur mission : apporter aux élèves leur expertise et leur savoir-faire.

De nombreuses structures québécoises et canadiennes ont entrepris des démarches pionnières en ce sens qu'il convient d'étudier.

Charte Europe Express

Gregory Paulger, directeur de la jeunesse à la Commission européenne, a souhaité qu'une consultation publique soit lancée concernant le futur programme européen dédié à la jeunesse. Le contexte de cette consultation met en lumière l'urgence d'**apporter une meilleure lisibilité des financements européens auprès des acteurs et réseaux Jeunesse, en positionnant les services déconcentrés des États européens en meilleurs relais des possibilités de financements européens.**

Dans cette actualité, la prochaine programmation budgétaire 2014-2020 ouvre un nouveau cap qu'il faut saisir afin de renforcer une meilleure appropriation des circuits institutionnels européens par les jeunes citoyens bretons, mais aussi par les services déconcentrés de l'État.

«78 % des bénéficiaires de fonds européens recommanderaient à leurs homologues de faire appel à l'Europe pour cofinancer leurs projets.» Ce chiffre édifiant est le résultat d'une étude d'opinion réalisée par l'IFOP, entre mars et mai 2011, sur les fonds européens auprès de 5 206 bénéficiaires potentiels pour la DATAR en France (Délégation interministérielle à l'Aménagement du Territoire et à l'Attractivité Régionale).

Plusieurs enseignements peuvent être tirés de cette enquête :

Les possibilités de financements présentent des taux de connaissance décevants vis-à-vis des bénéficiaires potentiels de l'aide européenne, ainsi 46 % des Français déclarent les connaître par exemple.

De façon peu surprenante étant donné la connaissance et le sentiment d'information à l'égard des fonds européens, seuls 25 % des structures savent qu'elles peuvent bénéficier d'aides de l'Union européenne. Cette absence de demande est due en grande partie à un manque d'information : 38 % ignorent l'existence de tels fonds. Par ailleurs, 31 % des structures interrogées pensaient ne pas être éligibles. Pourtant, lorsqu'elles sont formulées, les demandes de fonds structurels aboutissent dans une immense majorité des cas (80 % en France).

Selon un rapport de l'OCDE, les évolutions administratives dans les États membres de l'Union Européenne, à la recherche du juste équilibre entre réduction des coûts et amélioration de la qualité de service, se caractérisent par de nouveaux modes collaboratifs et d'échange entre le citoyen-usager et la puissance publique. Ce mouvement pourrait désormais être enrichi par le développement de chartes, à portée non juridiques. Nous proposons l'expérimentation d'une charte «Europe Express», visant à mieux accompagner les acteurs et les réseaux Jeunesse dans la recherche de financements européens (budget 2014-2020).

Aussi, notre projet de charte a pour ambition de stimuler les modalités d'un travail partenarial adéquat entre les potentiels porteurs de projets et la DRJSCS Bretagne (www.drjscs.gouv.fr), chargée du suivi du programme européen «Jeunesse en action» impulsé par la Commission européenne.

Conçue comme un guide des relations entre les jeunes usagers et l'administration, notre charte «Europe Express» récapitulerait, de façon claire et synthétique, les droits et les devoirs de chacun. **Document de référence pour les relations quotidiennes avec l'administration et les porteurs de projets, la charte s'appuierait sur les trois grandes valeurs qui guident l'action de la puissance publique : la simplicité, le respect et l'équité. Son objectif serait ainsi d'établir un climat de confiance réciproque.**

L'étude d'opinion, réalisée par l'IFOP sur les fonds européens auprès de 5 206 bénéficiaires potentiels pour la DATAR en France métropolitaine et dans les DOM, nous révèle des résultats particulièrement percutants.

Les dispositifs de financements européens jouissent d'une excellente image auprès des bénéficiaires potentiels de fonds européens : en Bretagne par exemple, 80 % considèrent qu'il s'agit d'une «bonne chose». En dépit de cette bonne image, 64 % des interviewés bretons déplorent un déficit d'information sur les actions aidées par l'Europe. Malgré ce niveau d'information jugé insuffisant, 77 % des Bretons interrogés déclarent avoir eu connaissance de soutiens financiers à un ou plusieurs projets locaux apportés par l'Union européenne.

De façon générale, plus de sept Français interrogés sur dix (78 %) déclarent être d'accord pour recommander à d'autres structures de faire une demande de fonds européens. De manière opérationnelle,

nous proposons que cette Charte « Europe Express » codifie des pratiques innovantes. En voici trois exemples :

1 - Les agents de l'administration pourraient initier des conférences citoyennes ou de consensus, des enquêtes qualitatives, des ateliers pédagogiques et des outils collaboratifs. La participation du plus grand nombre est recherchée par l'usage des nouvelles technologies de l'information, le recours à des formes d'expression non écrites et le choix d'horaires de réunion adaptés à la diversité des modes de vie des jeunes.

2 - Certains agents seraient plus particulièrement chargés de l'animation et de la coordination des programmes européens : assistants techniques, animateurs, chargés de mission. Face à ce labyrinthe, les DRJSCS entretiendraient une « boîte à outils » au service des jeunes. Elles mutualisent les expériences, diffusent une culture innovante de la participation et proposent les formes de participation les plus adéquates à des financements européens. Les DRJSCS mettent en place les modalités participatives permettant d'apprécier l'efficacité des services publics rendus aux jeunes à des rythmes réguliers : panels, enquêtes de satisfaction et commissions consultatives comme le CDJSVA placé sous l'égide de chaque préfet de département.

3 - Les modalités et étapes de tout appel à projet européen seraient énoncées très en amont. Les DRJSCS intégreraient le temps de la participation dans leur calendrier dès l'origine de leur projet, quelle que soit la forme envisagée : information, consultation, phase de diagnostic du cahier des charges des dispositifs. L'invitation à participer à des réunions publiques serait communiquée, dans la mesure du possible, deux semaines au plus tard avant leur tenue. Les informations nécessaires seraient disponibles en ligne sur internet avant la date desdites réunions.

*Une initiative soutenue
par six parlementaires bretons :*

Thierry BENOIT,

Député d'Ille-et-Vilaine

Isabelle LE CALLENNEC,

Députée d'Ille-et-Vilaine

Marc LE FUR,

*Vice-Président de l'Assemblée nationale,
Député des Côtes-d'Armor*

Gilles LURTON,

Député d'Ille-et-Vilaine

Gwendal ROUILLARD,

Député du Morbihan

Jean-Jacques URVOAS,

*Président de la commission des lois,
Député du Finistère*



Un vieux mot usé mais qui brille
comme une pièce de monnaie :
MERCI ! à ces audacieux parlementaires
d'avoir encouragé cette démarche collaborative
du 6^e département breton (diaspora).

Kevin LOGNONÉ, Président de la commission Kavadeen

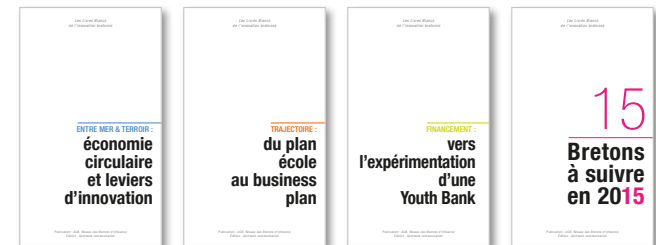
*Cette présente contribution a également pu bénéficier du soutien
d'un grand témoin et des contributeurs suivants.
Qu'ils soient chaleureusement remerciés.*

Grand témoin : Pierre Gattaz, président du MEDEF

Les contributeurs du Kavadeen lab.

*Gaël Patout, dirigeant de l'agence Quintesis communication
pour l'édition de ces Livres Blancs.*

*Une collection de quatre Livres Blancs pour faire avancer les idées neuves.
Réunir sous la bannière de l'innovation et de la Bretagne les signatures
de Pierre Gattaz, Président du Medef, Jean-Yves Le Drian,
Ministre de la Défense et ex-Président du Conseil Régional de Bretagne,
de Jean-Marc Roué, Président de Brittany Ferries, est pour nous la preuve
que l'intérêt porté au fait breton dépasse les clivages politiques.
Que ces grands sages portent un regard bienveillant sur la nouvelle
génération est une nouveauté dont on doit mesurer l'importance.
Les siècles précédents privilégiaient le culte de l'aîné,
cette époque est désormais révolue.
La nouvelle économie se construit grâce aux générations émergentes.
Ces Livres Blancs leur laissent la parole.
Les travaux de la commission Kavadeen sont ici relatés sans filtres.
Des pistes d'exploration innovantes, parfois maladroites, naïves ou utopiques,
mais révélatrices des profonds bouleversements qui vont nous submerger.
À défaut de juger, écoutons et laissons éclore les modèles
qui rendront viables économiquement et socialement ces projets.
Laissons la formidable puissance des réseaux bretons relier les acteurs
entre eux pour faire de ces utopies des vérités.*



Édité par

QUINTESIS Communication

NANTES - VANNES - PARIS

Le Loft - 4 ruelle du Moulin - 56000 Vannes

02 97 40 42 09 - conseil@quintesis.com

www.quintesis.com